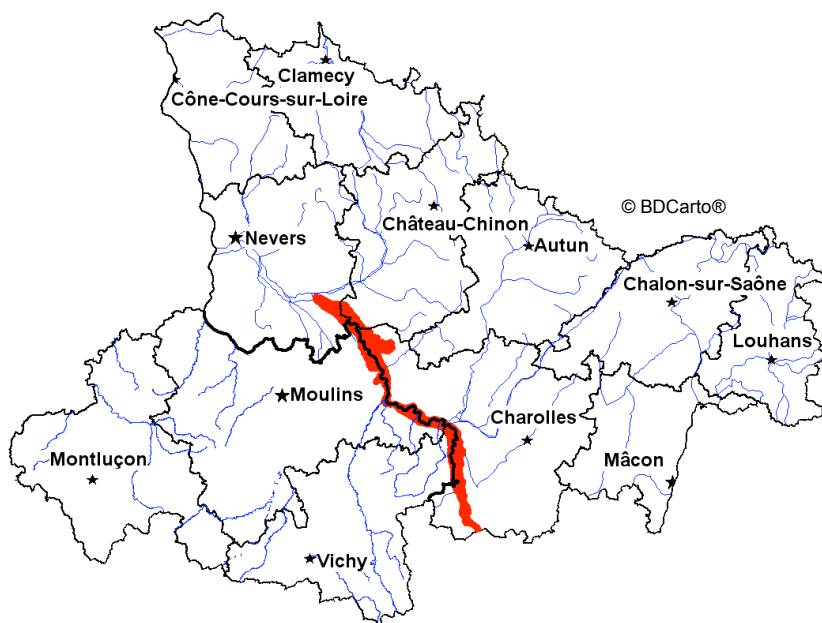




# Vallée de la Loire de Iguerande à Decize

**Numéro européen** : FR2612002  
**Numéro régional** : ZPS 10  
**Départements** : Saône-et-Loire, Nièvre, Allier  
**Arrondissements** : cf. tableau  
**Communes** : cf. tableau  
**Surface** : 23 643 hectares dont 16 038 en Bourgogne



Le site Natura 2000 de la vallée de la Loire s'étend sur près de 125 kilomètres entre Iguerande à l'amont et Decize à l'aval. Il englobe la totalité du lit mineur et une partie du lit majeur de la Loire sur 3 départements (Nièvre, Saône et Loire, Allier) et se distingue par des milieux alluviaux, des prairies humides et un dense maillage de haies. L'ensemble, formant une structure paysagère aujourd'hui peu fréquente, constitue une zone de reproduction, d'alimentation ou de passage pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses, migratrices ou hivernantes.

## Un patrimoine naturel d'intérêt européen



**La Loire et son lit mineur** : La Loire, fleuve ayant une forte dynamique fluviale, façonne une multitude d'habitats naturels dont dépendent plusieurs espèces d'oiseaux pour leur reproduction. La Sterne naine, la Sterne pierregarin et l'Oedicnème criard, nichent exclusivement sur les sols nus et graveleux des grèves ou des bancs d'alluvions formés au gré de la Loire.



**Les milieux aquatiques annexes** : Peuplés de nombreux insectes, poissons et amphibiens, les mares d'origine anthropique et les mortes, anciens bras de la Loire connectés au lit mineur lors des crues, constituent un lieu d'alimentation important pour l'avifaune, notamment pour les ardéidés (hérons) et le Martin-pêcheur. Les milieux aquatiques représentent une halte migratoire et une zone d'hivernage importantes pour des centaines d'oiseaux, dont des canards, des grèbes et des limicoles.



**Les milieux ouverts de pelouses et de prairies** : Caractérisés par un couvert herbacé bas, les milieux ouverts hébergent plusieurs espèces d'oiseaux. L'Alouette lulu, migratrice partielle en France, fréquente les pelouses ensoleillées ponctuées de buissons épars pour se nourrir et se reproduire tandis que la Pie-grièche écorcheur est inféodée aux paysages bocagers des milieux prairiaux.



Lors de la migration, des dizaines de petits passereaux profitent de ces lieux pour se reposer et s'alimenter



**Les forêts inondables :** Les espaces boisés du lit majeur de la Loire constituent une zone de reproduction pour bon nombre d'oiseaux (Aigrette garzette, Bihoreau gris, Milan noir, ...) et abritent des espèces totalement inféodées aux milieux forestiers. La plus emblématique est le Pic noir, une espèce arboricole utilisant son bec pour creuser dans le bois à la recherche d'insectes et de larves et pour forer des cavités dans lesquelles

elle niche.

## Les enjeux sur le site



A l'origine de nombreux habitats naturels indispensables à la reproduction de certains oiseaux, la dynamique fluviale apparaît comme le principal enjeu du site Natura 2000.

❖ Certaines actions anthropiques susceptibles de déséquilibrer cette dynamique, notamment les extractions massives de granulats comme celles réalisées au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et l'implantation d'ouvrages dans le lit mineur, sont à l'origine de la régression d'habitats naturels (îles, grèves, ...) et de la disparition de l'avifaune associée.

⇒ Maintenir les habitats naturels dynamiques en préservant le régime hydrique de la Loire.

❖ Les grèves de la Loire sont le siège de nombreuses activités de loisirs qui, si elles ne sont pas maîtrisées, peuvent être à l'origine du dérangement des oiseaux, particulièrement préjudiciables en période de reproduction.

⇒ Respecter la sensibilité des milieux dans le cadre de ces activités (vigilance quant aux lieux et aux dates de fréquentation).



Au vue de leur rôle important vis-à-vis de nombreuses espèces d'oiseaux, les milieux aquatiques constituent aussi un des enjeux principaux. Leur maintien dans état de conservation propice à l'avifaune est fortement dépendant des variations de la nappe alluviale et des activités agricoles s'exerçant à leur proximité.

❖ Une forte baisse du niveau en eau, causant la déconnexion des mortes et l'assèchement des mares, signifierait la fermeture progressive et la disparition des milieux aquatiques via le développement de la végétation arbustive.

⇒ Maintenir les milieux aquatiques en préservant le niveau d'eau de la nappe alluviale et en contenant le développement des ligneux.

❖ Les amendements des prairies et les déjections animales issues du pâturage tendent à altérer la qualité physico-chimique et biologique de l'eau, menaçant ainsi les espèces animales et végétales les plus sensibles.

⇒ Préserver la qualité de l'eau des mares prairiales et des mortes par la prise en compte de leur vulnérabilité lors des activités agropastorales.



L'enjeu majeur lié aux habitats forestiers porte essentiellement sur leur capacité d'accueil d'oiseaux forestiers. Les activités sylvicoles peuvent s'avérer défavorables pour ces derniers, de par les dérangements et les modifications d'habitats naturels dont elles sont parfois à l'origine (disparition de loges à pics, élimination des arbres morts...).

⇒ Prendre en compte la sensibilité des espèces dans les activités sylvicoles.



Le maintien des prairies et des pelouses à fort enjeu patrimonial est lié, d'une part aux pratiques agricoles, et d'autre part à la dynamique fluviale de la Loire.

❖ L'évolution de l'occupation des sols et des activités agricoles, se traduisant par la conversion de prairies en cultures céréalières, par l'intensification du pâturage ou la suppression des éléments bocagers (haies, bosquets, ...), constitue une menace sérieuse pour les milieux ouverts et les oiseaux associés.

⇒ Maintenir ou reprendre une activité agricole menée de façon extensive.

❖ Fonctionnant au rythme des crues, les prairies humides sont particulièrement sensibles à tout aménagement de la Loire susceptible de modifier les conditions d'inondabilité de la vallée.

⇒ Préserver les conditions d'inondabilité de la vallée.



Liste des communes concernées par le site Natura 2000 FR2612002

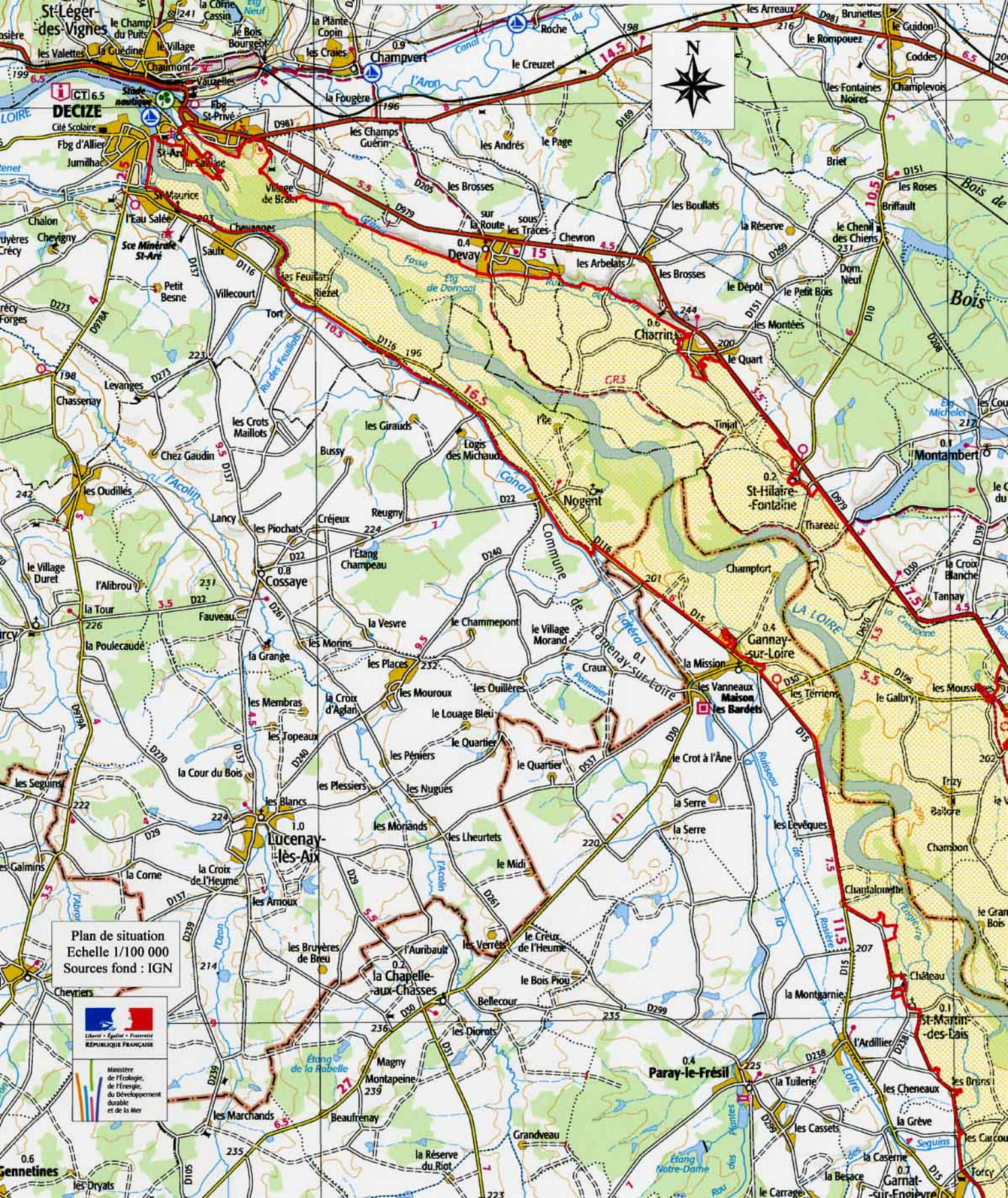
REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT
BOURGOGNE	NIEVRE	CHARRIN	CHATEAU-CHINON(VILLE)
		COSSAYE	NEVERS
		DECIZE	NEVERS
		DEVAY	NEVERS
		LAMENAY-SUR-LOIRE	NEVERS
		MONTAMBERT	CHATEAU-CHINON(VILLE)
		SAINTE-HILAIRE-FONTAINE	CHATEAU-CHINON(VILLE)
	SAONE-ET-LOIRE	ARTAIX	CHAROLLES
		BAUGY	CHAROLLES
		BOURBON-LANCY	CHAROLLES
		BOURG-LE-COMTE	CHAROLLES
		CHAMBILLY	CHAROLLES
		CRONAT	CHAROLLES
		DIGOIN	CHAROLLES
		GILLY-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		L'HOPITAL-LE-MERCIER	CHAROLLES
		IGUERANDE	CHAROLLES
		LESME	CHAROLLES
		MARCIGNY	CHAROLLES
		MELAY	CHAROLLES
		LA MOTTE-SAINT-JEAN	CHAROLLES
		PERRIGNY-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		SAINTE-AGNAN	CHAROLLES
		SAINTE-AUBIN-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		SAINTE-MARTIN-DU-LAC	CHAROLLES
		SAINTE-YAN	CHAROLLES
		VARENNE-SAINT-GERMAIN	CHAROLLES
VINDECY	CHAROLLES		
VITRY-SUR-LOIRE	CHAROLLES		
AUVERGNE	ALLIER	AVRILLY	VICHY
		BEAULON	MOULINS
		CHASSENARD	VICHY
		COULANGES	MOULINS
		DIOU	MOULINS
		DOMPIERRE-SUR-BESBRE	MOULINS
		GANNAY-SUR-LOIRE	MOULINS
		GARNAT-SUR-ENGIEVRE	MOULINS
		LUNEAU	VICHY
		MOLINET	MOULINS
		PIERREFITTE-SUR-LOIRE	MOULINS
		SAINTE-MARTIN-DES-LAIS	MOULINS

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE OISEAUX  
PROJET DE ZONE DE PROTECTION SPECIALE  
*Région Bourgogne - Départements de la Nièvre et de Saône et Loire*  
*Région Auvergne - Département de l'Allier*

ZPS  
N°UE : FR 2612002

VALLEE DE LA LOIRE DE IGUERANDE A DECIZE  
PROPOSITION DE SITE

1



Plan de situation  
Echelle 1/100 000  
Sources fond : IGN



RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE OISEAUX  
PROJET DE ZONE DE PROTECTION SPECIALE  
Région Bourgogne - Départements de la Nièvre et de Saône et Loire  
Région Auvergne - Département de l'Allier

ZPS  
N°UE : FR 2612002

VALLEE DE LA LOIRE DE IGUERANDE A DECIZE  
PROPOSITION DE SITE

2



Plan de situation  
Echelle 1/100 000  
Sources fond : IGN



Ministère de l'Énergie,  
de l'Équipement,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

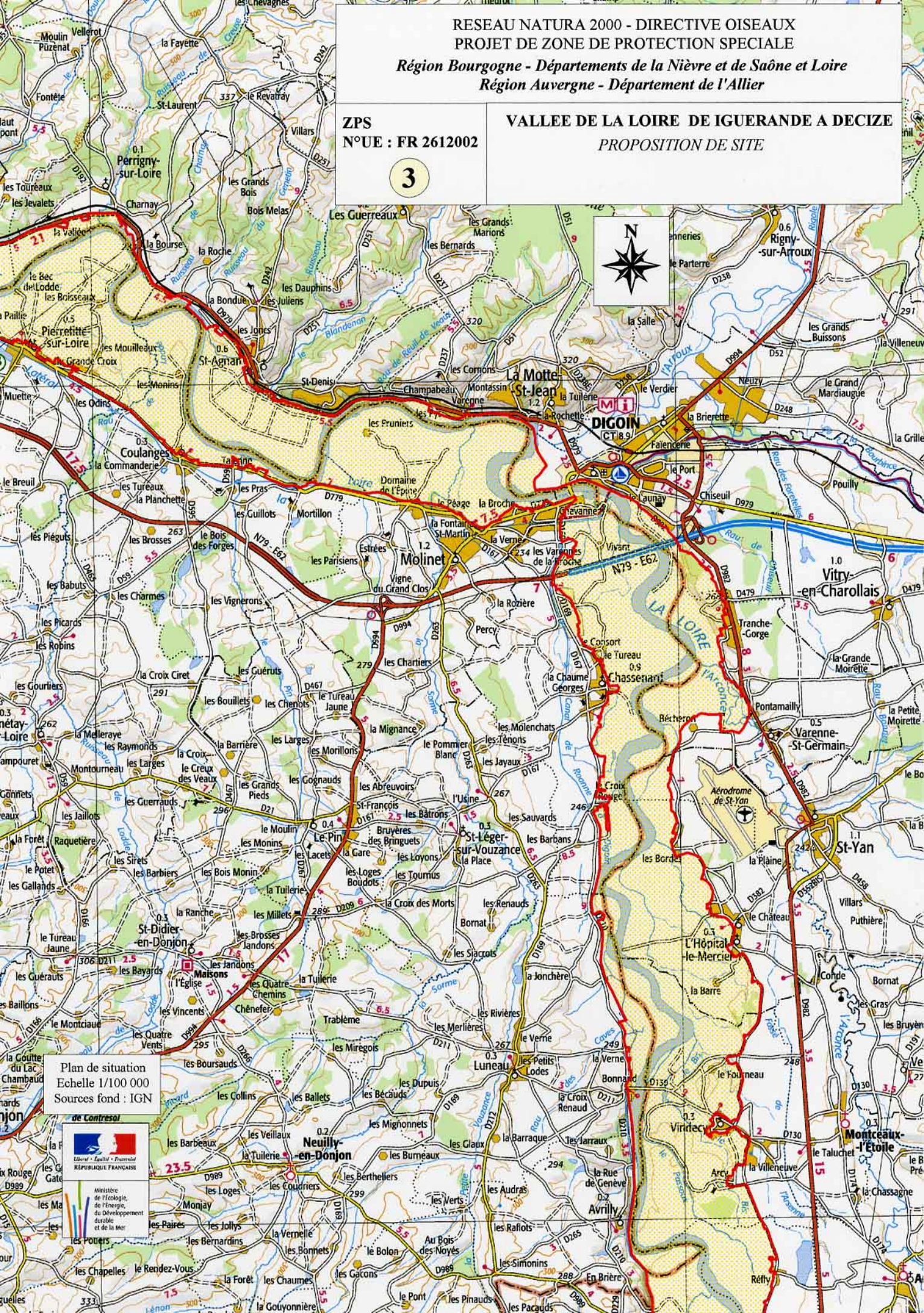


RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE OISEAUX  
PROJET DE ZONE DE PROTECTION SPECIALE  
*Région Bourgogne - Départements de la Nièvre et de Saône et Loire*  
*Région Auvergne - Département de l'Allier*

ZPS  
N°UE : FR 2612002

3

VALLEE DE LA LOIRE DE IGUERANDE A DECIZE  
PROPOSITION DE SITE



Plan de situation  
Echelle 1/100 000  
Sources fond : IGN



RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE OISEAUX  
PROJET DE ZONE DE PROTECTION SPECIALE  
*Région Bourgogne - Départements de la Nièvre et de Saône et Loire*  
*Région Auvergne - Département de l'Allier*

ZPS  
N°UE : FR 2612002

VALLEE DE LA LOIRE DE IGUERANDE A DECIZE  
PROPOSITION DE SITE

4



Plan de situation  
Echelle 1/100 000  
Sources fond : IGN

